

Loi de l'impôt sur le revenu (N° 2)

en faveur des régions du Canada qui ont déjà grandement profité de notre régime économique.

● (1730)

Que dire de l'habileté de l'industrie de fabrication à se suffire à elle-même? Mon préopinant a exprimé des doutes à ce sujet et je serais porté à être de son avis. N'avons-nous pas fait un fétiche de notre insistance à exporter seulement des produits archifinis? Il est prouvé que notre industrie de fabrication a du mal à maintenir l'emploi à un niveau stable. Le nombre des emplois n'a certes pas augmenté. Ces dernières années, on a créé de nouveaux emplois surtout dans le secteur des services; sans cela, le chômage aurait été encore beaucoup plus élevé.

Le fait que l'industrie manufacturière soit très concurrencée comporte des désavantages considérables pour le Canada. Depuis l'époque de sir John A. Macdonald que notre économie dépend de tarifs très élevés, jugés nécessaires pour protéger notre industrie. Je doute que ces réductions d'impôt réalisent les résultats espérés. Il semble que les industries qui songent à fabriquer de nouveaux produits soient portées à dépenser leur argent pour réduire la main-d'œuvre. C'est peut-être parfait et nécessaire pendant un certain temps, mais cela ne fournira pas les emplois dont nous avons besoin à court terme.

J'aimerais maintenant évoquer une ou deux questions relatives à l'agriculture de l'Ouest. Le monde souffre d'une pénurie de produits alimentaires. Nous avons traversé une période de prix anormalement bas, mais il est maintenant probable qu'au cours des deux années à venir nous serons en mesure de vendre tout ce que nous voudrions, le boisseau de lin étant à \$7 et de colza à \$5. Ce sont des niveaux sans précédent. Il est intéressant de noter que les États-Unis auraient eu à résoudre un problème de balance des paiements encore plus grave sans leurs ventes de produits agricoles sur les marchés mondiaux. Le mois dernier, ils ont équilibré leur déficit avec le Japon surtout grâce aux prix du soja et du sorgho qui ont presque doublé. Cela ne concerne peut-être qu'un mois, mais c'est une indication que les produits alimentaires sont coûteux et comptent pour beaucoup dans les exportations américaines.

Finalement, la mesure à l'étude n'apporte aucun avantage à l'industrie céréalière de l'Ouest qui réalise nos plus fortes exportations de produits alimentaires. Cette industrie a grandement besoin d'améliorations surtout dans le domaine de la manutention et du transport. Et pourtant la proposition du ministre ne lui apporte aucune aide. C'est une autre raison pour laquelle elle sera probablement inefficace. Nos exportations de céréales s'élèveront cette année à plus de 2 milliards de dollars; elles atteindront probablement un chiffre plus élevé l'année prochaine et toutes sont destinées à l'Europe.

Certaines dispositions de la mesure à l'étude sont susceptibles d'avoir des effets favorables mais il serait beaucoup plus logique, si on accordait des réductions, de les accorder à tous plutôt qu'à un secteur industriel déterminé.

M. Knight: Monsieur le président, nous débattons cette question de la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés depuis le budget du 8 mai 1972. A mon avis,

[M. Ritchie.]

beaucoup des points les plus importants ont déjà été soulignés et je suis sûr que le ministre en conviendra maintenant. Je veux exprimer mon estime à un ministre qui va assister à tous ces longs débats sur son bill. Il a entendu bien des arguments pour, contre et entre les deux, comme ceux que vient de présenter le député de Dauphin.

Il est un domaine dont je veux parler cet après-midi pendant le bref temps de parole qui m'est accordé. De quelle façon cette réduction d'impôt accordée à l'industrie de fabrication et de transformation aide-t-elle certaines régions du Canada? Dans le discours du trône, on nous a parlé d'une conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, devant se tenir à Calgary où les quatre premiers ministres de l'Ouest, le premier ministre et tous les gros pontes se réuniraient pour discuter de ce qu'ils vont faire dans l'Ouest du Canada. Cette conférence doit aboutir à un accord sur une forme de stratégie, je pense, pour la mise en valeur du Canada dans son ensemble.

Pour ce qui est du ministère de l'Expansion économique régionale, de la loi sur les subventions au développement régional, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de toutes les lois visant les subventions et les prêts d'argent, les prêts garantis, etc., nous avons vu depuis cinq ans que cet argent se concentre dans toutes les régions sauf dans l'Ouest. Dans le discours du trône, le gouvernement a donné à entendre qu'il s'intéressait à reconstruire la confédération, pour ainsi dire, afin de régler certains des vrais problèmes auxquels l'Ouest du Canada doit faire face. Au même moment, il présente une mesure législative qui doit réduire l'impôt sur le revenu des sociétés que verse l'industrie de fabrication et de transformation. En fait, ce qu'il fait, c'est distribuer des largesses aux entreprises de fabrication et de transformation, sociétés qui se trouvent concentrées dans le Sud de l'Ontario, dans le *Golden Horseshoe* qui entoure la ville de Toronto.

Comment un gouvernement peut-il dire que l'une de ses priorités est l'expansion régionale quand, du même coup, il propose une réduction des impôts des sociétés qui, de fait, sont concentrées dans le *Golden Horseshoe* du Canada central? Ne soyons pas dupes. La majeure partie de ce demi-milliard de dollars, ou plus, que représente cette réduction d'impôt ira, de fait, dans une région du pays, non pas dans les mains de milliers de gens qui l'habitent, mais dans celles de quelques sociétés choisies qui pourront plus ou moins l'utiliser comme bon leur semble.

Laissez-moi vous montrer combien grande est cette concentration de l'industrie manufacturière dans la région du *Golden Horseshoe*, par rapport au district de Regina en Saskatchewan. J'utiliserai pour mon propos le niveau d'emploi dans l'industrie manufacturière. L'emploi dans l'industrie manufacturière a toujours été réparti de façon inégale au Canada. En 1961, les provinces centrales de l'Ontario et du Québec où habitaient 63 p. 100 de la population, comptaient 81 p. 100 de la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière et les choses n'ont pas beaucoup changé depuis le temps où 400,000 ouvriers de l'industrie manufacturière se trouvaient employés dans un rayon de 100 milles de Toronto et plus de 900,000 emplois de l'industrie manufacturière se trouvaient dans un rayon de 400 milles de Toronto, région qui comprend Montréal. C'est une situation qui contraste beaucoup avec celle du district de Regina qui emploie moins de 10,000 ouvriers d'usine.